

Communauté de communes du Cap Corse : un plan local de prévention des incendies exemplaire

A l'ordre du jour de la dernière assemblée générale de la Communauté des communes du Cap Corse, qui s'est tenue à Pietracorbara, des dossiers cruciaux comme l'état d'avancement des travaux sur le réseau EDF, l'implantation d'une recyclerie sur Rogliano ou encore la présentation du Plan Local de Prévention Incendies (PLPI).

CAPI CORSU. La dernière assemblée générale de la Communauté des Communes du Cap Corse a confirmé la nécessité pour les élus d'affirmer davantage l'intercommunalité comme l'initiatrice des politiques publiques sur la micro-région. Une dynamique qu'il faut poursuivre comme l'a indiqué le maire de Pietracorbara, **Jean-Claude Galletti** dans son discours d'introduction : "Le Cap Corse est en marche. Nous avons encore du travail à faire par le biais de l'intercommunalité qui représente le moteur essentiel pour le développement du Cap."

En premier lieu, les élus ont assisté à une évaluation des travaux entrepris par EDF et le SIEGNNE suite aux intempéries de l'hiver 2008. **Jean-Charles Laurelli** pour le SIEGNNE, **Don Marc Albertini** et **Beatrice Simoni** pour EDF, ont tour à tour présenté les différents chantiers de sécurisation et de renforcement du réseau. Selon Don-Marc Albertini : "Le Cap est une entité à part entière, nous avons décidé de travailler dans les endroits les plus utiles pour sécuriser le réseau plutôt que de faire du saupoudrage."

Par la suite, le maire de Rogliano, **Patrice Quilici** a déposé un vœu devant l'assemblée afin d'envisager l'implantation d'une recyclerie sur sa commune.

Un débat s'est ainsi instauré car



l'intercommunalité a déjà un site opérationnel, situé sur la commune d'Ersa. Pour **Patrice Quilici** : "Un site sur Rogliano permettrait de régler le problème des décharges sauvages." Pour **Ange-Pierre Vivoni**, le maire de Sisco : "A l'époque, nous avons choisi le site d'Ersa. Le SYVADEC a besoin de savoir aujourd'hui si nous continuons sur Ersa ou pas..."

Place ensuite au débat sur la mise en place du Plan Local de Prévention Incendies du Cap Corse et les divers travaux effectués par les pompiers du SDIS 2B et par les forestiers sapeurs de la Haute-Corse. **Philippe Chaubon**, chef de l'unité des forestiers sapeurs du Cap précise : "Nous

traitons environ 300 hectares par an issus du PLPI, qui constituent 95% de notre activité. Nous avons réussi à programmer un certain nombre d'ouvrages prioritaires, à savoir les 5 zones d'appui à la lutte (ZAL), se situant plus sur la côte Est et la pointe Nord. Par ailleurs, nous avons également confié une partie d'une ZAL à un éleveur. Il s'agit de refaire du pastoralisme, c'est un gain non négligeable pour nous et qui profite également à un éleveur."

Pour **Pierre Chaubon**, président de la communauté de communes : "On mesure aujourd'hui les progrès accomplis à travers la synergie mise en place entre les différents acteurs mais on ne peut pas

faire de triomphalisme." D'autres mesures sont inscrites dans le PLPI comme l'implantation de cuves DFCI à proximité du réseau routier afin de raccourcir les délais d'intervention. Pour le Préfet de la Haute-Corse, **Jean-Luc Nevache** : "La façon dont les choses ont été mises en place dans le Cap est exemplaire. Le grand intérêt du PLPI du Cap est qu'il a mêlé harmonieusement l'ensemble des facettes de la défense (prévention, ZAL, points d'eau). Il y a eu également tout une action sur l'amélioration du réseau pastoral sans oublier l'utilisation du brûlage dirigé. Ce plan est excellent et nous amène, au niveau de l'Etat, à garder le même niveau d'interventions. Sur le continent, il y a eu une forte baisse des financements des forestiers sapeurs. En Corse, les financements sont maintenus car le travail effectué a été important."

En vue de la saison estivale, le Préfet est également revenu sur les moyens de lutte afin de rassurer les élus du Cap : "4 sections sont mobilisées, deux par département, sans compter les renforts européens. Il n'y a pas d'autres régions du bassin méditerranéen à un tel niveau de protection."

Y.C.

L'urgence d'un Syndicat Départemental d'Electrification de la Haute-Corse

A l'issue de cette présentation, Pierre Chaubon et les élus présents sont également revenus sur l'incapacité de la Haute-Corse à créer le "fameux" syndicat d'électrification unique. Pour Pierre Chaubon : "Nous rencontrons des difficultés majeures à rapprocher les trois syndicats. N'oublions pas qu'il y a pour enjeu, les 15 millions d'euros du PEI. Le projet de statut a été analysé et répond bien à la mission de service public. Le Préfet a admis l'idée de créer un syndicat départemental avec deux partenaires (SIEGNNE et Le Syndicat d'Electrification de la Balagne). Nous souhaitons toujours faire les choses à trois mais les problèmes persistent avec le Syndicat du Centre." Un retard qui risque d'être vraiment préjudiciable d'autant que la Corse du Sud est nettement en avance avec la fusion de ses syndicats prévus pour le 19 juillet prochain. Le Préfet de la Haute-Corse, Jean-Luc Nevache précise : "J'ai proposé au Président du Syndicat du Centre de m'inviter à une assemblée générale pour m'exprimer sur l'opportunité et l'intérêt d'un syndicat unique. J'attends encore mais je ne resterai pas sans réagir, j'inviterai même directement les maires du Syndicat à la préfecture. Le temps presse car dès que la Corse du Sud aura programmé ses 15 millions d'euros, leur syndicat n'hésitera pas, et c'est logique, à demander une part sur ce qui est convenu à la base pour la Haute-Corse."